

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} JUIN 2015

Agglopolys : mise en place d'un pacte financier et fiscal 2015-2019

Le conseil municipal adopte à la majorité le pacte financier.

Transport scolaire : marché

Un appel d'offre a été lancé le 28 avril. Les transporteurs SAINT-LAURENT et SIMPLON ont adressé leurs propositions.

La proposition de l'entreprise SIMPLON, mieux disante, est retenue

Programme réfection voirie : VC n° 11 de Poëly à Villavrain et VC n°30 de Cellettes

Philippe TESSIER a reçu plusieurs devis.

Le Conseil vote à l'unanimité pour la Société COLAS mieux disante.

Gîte communal : mise en conformité des installations électriques dans les salles de bains

Après étude de divers devis par la commission travaux, l'entreprise REGNIER effectuera les travaux.

Un radiateur par gîte sera également remplacé.

Salle de danse

Un professeur de danse (LUTOPYA'PROD) demande la mise à disposition de la salle de danse pour proposer des cours sous forme d'atelier Cabaret Music-hall. Le Conseil accepte le principe de louer la salle, sous réserve du type de chaussures que porteront les danseurs qui doit être compatible avec le revêtement de sol.

Logement 12 Rue du Chêne des Dames : travaux améliorations énergétiques

Après diagnostic thermique, plusieurs devis ont été demandés

La MENUISERIE RC de Mur-de-Sologne changera les huisseries, l'Entreprise REGNIER, les radiateurs et la VMC. Le dossier de demande de subvention pour économie d'énergie sera adressé à Agglopolys.

Le Conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

Ecole Saint-Louis : achat livres (prix de fin d'année)

La commune de Cheverny participera à la moitié des frais d'achat des livres pour les élèves hors communes .

Vente d'une remorque

L'ancienne remorque de la commune, en mauvais état, a été mise en vente au plus offrant, sous pli cacheté.

- Monsieur BRUNET propose la somme de 400 €,
- Monsieur MERLIN propose la somme 460 €.

La remorque sera donc vendue à Monsieur MERLIN.

Affaires diverses

Création d'une nouvelle association : L'association « PRA EGUSTATOR » (dégustation de vins) se réunit une fois par mois à Cheverny. Son siège social est au 2, route des Bombardières, à Cheverny.

La dotation forfaitaire de l'Etat (DGF) sera, pour 2015, de 141 024 € (156 412 € en 2014).

Prochain Conseil Municipal le lundi 6 juillet 2015 à 19 h